EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **06 novembre 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **six novembre deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Gérard BOHNER à Olivier BIANCHI, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX à Françoise NOUHEN**
Excusé(e)s :	**Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Florent NARANJO**

Jean-Pierre LAVIGNE arrive pendant le débat de la question n°1
Sondès EL HAFIDHI arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Jérôme AUSLENDER)
Alain LAFFONT donne pouvoir à Patricia GUILHOT et quitte la séance avant le vote de la question n°4
Saïd Akim BARA arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Philippe BOHELAY)
Géraldine BASTIEN donne pouvoir à Jean-Pierre BRENAS et quitte la séance avant le vote de la question n°7

Rapport N° 27

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

La ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles dans le cadre du soutien à la vie associative auxquelles peuvent prétendre les associations par une demande et un dépôt de dossier de demande de subvention exceptionnelle.

Sept projets répondant au critères ont été examinés favorablement.
Un crédit de 75 000 € est inscrit au budget 2015. A l'issu des précédents Conseils Municipaux, le solde disponible est de 21 450 €.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations conformément à la liste ci-dessous pour un montant global de 8 750€.
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées
- d'autoriser la signature éventuelle de conventions avec les associations, conformément à la législation en vigueur.

MAISON DES JEUX DE CLERMONT-FERRAND
3 rue Gaultier de Biauzat
63000 Clermont Ferrand

L'objet de l'association est de faire connaître l'importance du jeu chez l'enfant, le jeune et l'adulte et de faire découvrir le plaisir du jeu. Avec le jeu support éducatif, c'est favoriser la mise en place de projets ludiques de proximité.
L'association se propose tout au long de l'année de vulgariser cette pratique par des actions et des projets en direction d'un large public : 2015 13è édition de la fête du jeu, organisation de la nuit du jeu, interventions dans les écoles et les maisons de quartiers… autant d'actions construites dans un esprit de gratuité et de partage.

Autres financements attendus :
- Etat :3 800 €
- Conseil Départemental : 3 600 €
- autres (sponsors) : 8 650 €

Budget prévisionnel de l'association : 108 610 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée par la Ville : 2 000 €

subventions 2014 : subvention exceptionnelle : 2 500 € / subvention de fonctionnement : 1 200 € - subvention dans le cadre du Contrat de Ville : 3 000 €

AMILCLUB CROIX DE NEYRAT
127 rue de Neyrat BP 43
63100 Clermont Ferrand

L'Amilclub a pour objet de proposer et développer des activités socio-culturelles et récréatives à ses adhérents a travers un certain nombre d'activités.

Coût de l'action : 1 200 €
subvention sollicitée : 400 €
subvention proposée par la Ville : 400 €

PINCEAUX EN LIBERTE
Maison de quartier de Croix de Neyrat
rue des hauts de chanturgue
63100 Clermont Ferrand

Cette association, dont l'activité support est la peinture sur porcelaine, a pour objet par et autour de son activité de permettre la créativité, l'entraide, la communication, et l'organisation des loisirs. Elle s'adresse a un public essentiellement féminin qui regroupe 33 personnes.

Coût de l'action : 1 362 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
subvention proposée par la Ville :1 000 €

subvention de fonctionnement 2014 : 900 €

COMITE DE QUARTIER SALINS REGENSBURG, VERDUN, VALLIERES
Le pavillon - Stade Philippe Marcombes
121 rue de la Libération
63000 Clermont Ferrand

L'objet du Comité est de rassembler les habitants des 4 quartiers désireux de traiter ensemble les préoccupations de tous ordres qu'ils rencontrent dans leur quartier.
Au delà de son activité annuelle, le Comité organise un moment festif et convivial pour ses adhérents, et plus largement pour les habitants, en partenariat avec le petit théâtre de Vallières : chasse au trésor, représentation théâtrale, chorale, groupe musical, un quartier à visiter…

Coût de l'action : 800 €
Subvention sollicitée : 800 €
Subvention proposée par la Ville :800 €

Subvention de fonctionnement 2014 : 250 €.

AMICALE DES MEDAILLES DU TRAVAIL DES USINES MICHELIN (AMTM)

L'AMTM a pour objet de fédérer les personnes qui ont fait partie du personnel de la Manufacture pour maintenir des liens d'amitié, d'entraide et de solidarité.
Elle organise pour ses adhérents tout au long de l'année des rencontres, sorties, manifestations diverses et fêtes

Cette association est indépendante et ne bénéficie d'aucune aide de quelque nature que ce soit de la part du manufacturier Michelin.

Coût de l'action : 31 000 €
subvention sollicitée : 555 €
subvention proposée par la Ville : 550 €

CHŒUR DE CHAMBRE DE CLERMONT-FERRAND
Maison des associations - 2 boulevard Trudaine
63000 Clermont Ferrand

L'objet de l'association est de pratiquer le chant chorale rassemblant sous la direction d'un chef de chœur des choristes amateurs.
L'action engagée cette année par l'association est de réunir l'ensemble du chœur de chambre de Clermont-Ferrand à celui du chœur amateur charentais pour un concert avec un orchestre symphonique de jeunes musiciens russes à la Maison de la Culture.
Date de réalisation : novembre 2015

Coût de l'action : 13 964 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée par la Ville : 1 000 €
recettes attendues : l'ensemble des recettes est conditionnées par les entrée payantes.

LES VOIX DU MONDE
44 bis rue du Creux Rouge
63100 Clermont Ferrand

L'association a pour objet de développer des activités culturelles autour de la musique dans une démarche humanitaire d'échanges avec la Biélorussie. La Ville de Gomel, l'université ainsi que l'orphelinat sont partenaires de l'association
L'action est de renforcer les échanges avec les chœurs et ensembles musicaux de la Ville de Gomel par des ateliers de formation et d'échanges de partitions et de répertoires.
Une chorale de jeunes de Gomel, ainsi qu'un professeur de l'école Tchaïkovski seront accueillis à Clermont Ferrand pour un travail en commun avec le chœur de l'association

Coût de l'action : 6 000 €
Subvention sollicitée :3 000 €
Subvention proposée par la Ville : 3 000 €

subvention versée en 2014 : 2 000 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 novembre 2015

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY